

PV de l'Assemblée Constitutive du 19 mai 2024

Le 19 mai 2024 à 18 heures, les fondateurs de l'association « Les amateurs de la Turlurette ce petit ruisseau qui se jette dans un affluent de la Loire merci de ne pas confondre » se sont réunis en assemblée générale constitutive au 1 rue des Affilards 45600 Saint-Florent-le-Jeune.

Sont présents :

- PONTHEU, Guillaume
- HOAREAU, Isabelle
- POREBA, Quentin

L'assemblée générale désigne Guillaume PONTHEU en qualité de président et secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président rappelle les motifs du projet de création de l'association et fait lecture du projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes

1ère délibération :

L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité

2ème délibération :

L'assemblée générale donne à Guillaume PONTHEU et à Isabelle HOAREAU le rôle de représentant de l'association le temps de réaliser les formalités de déclaration et publication de l'association.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à Saint-Florent-le-Jeune, le 19 mai 2024

Guillaume PONTHEU

